

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Plan collège 2050 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le collège du Marchiou à Parthenay

« Notre ambition pour la jeunesse s'érige en Deux-Sèvres mois après mois ! », a déclaré Coralie Dénoües, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres lors de la séance publique du lundi 23 septembre 2024.

Les rénovations des collèges niortais Gérard-Philipe et Philippe-de-Commynes ont débuté, le collège du Pinier à Melle entame quant à lui la seconde phase de sa restructuration. S'agissant du collège de Secondigny, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au printemps dernier. Une fois le lauréat choisi, la phase d'étude et le lancement des appels d'offres suivront. Le coup d'envoi des travaux pour les collèges de Secondigny et de Thénezay est prévu début 2026, une enveloppe de 18,595 millions d'euros en investissement a été votée lors de la séance publique de juin dernier. Ces établissements « nouvelle génération » ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2027-2028 pour Thénezay et lors de l'hiver 2027-28 pour Secondigny.

Et Thierry Marolleau, 1^{er} vice-président en charge des finances et des bâtiments, de résumer cette actualité « bâimentaire » : « Des actes et une parole tenue de la part de la majorité départementale qui a annoncé en février 2023 un plan d'envergure en faveur des collégiens. Notre projet de construction d'une offre moderne et de qualité pour les collégiens, décidé dans le cadre du Plan collège 2050, creuse ses fondations en milieu urbain comme en ruralité. Aujourd'hui, nous avançons à nouveau sur l'échiquier de la réussite des collégiens : nous laçons le concours de maîtrise d'œuvre pour Le Marchiou à Parthenay avec comme échéance avril 2025 pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et le lancement du chantier à l'été 2026 ».

Pour mémoire, une enveloppe de 262 000 euros en investissement a été inscrite au budget primitif 2024 afin de permettre l'organisation de la consultation de la maîtrise d'œuvre et le financement des diverses études préalables (géotechniques, fouilles, diagnostics) à la reconstruction partielle et la restructuration de certains bâtiments. La phase d'appel à candidatures pour le concours de maîtrise d'œuvre est lancée sur les bases suivantes :

- l'esquisse du concours prendra en compte la mutualisation des collèges Pierre-Mendès-France et Le Marchiou pour une capacité d'accueil de 650 élèves (24 divisions, 4 SEGPA et une classe Ulis) ;
- la reconstruction de l'externat et de la demi-pension du collège pour une surface utile approximative de 4 450 m² ;
- la restructuration de bâtiments conservés pour une surface utile approximative de 920 m² ; une partie des bâtiments conservés sera affectée aux logements dont une surface spécifique sera étudiée pour l'accueil d'un foyer de la maison de l'enfance ;
- l'aménagement des espaces extérieurs : parvis, stationnements, espaces de récréation...
- la démolition partielle des bâtiments du collège actuel pour une surface hors oeuvre nette à démolir de 2850 m².

Le coût estimatif des travaux (équipements de cuisine compris) est de 17,76 millions d'euros HT.

Et Coralie Dénoues de conclure : « Huit collèges modernes seront construits ou reconstruits d'ici 2028. Au terme de ce plan, chaque collégien deux-sévrien, en ville ou à la campagne, bénéficiera des mêmes conditions d'apprentissage pour s'épanouir. Telle est notre ambition pour la jeunesse, telle est notre promesse pour la jeunesse ! »

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51

